



DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE
VILLE DE SCHŒLCHER
POLE COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE L'ÉDUCATION
Service Petite Enfance

NOTE AUX PARENTS DES CRECHES MUNICIPALES

Objet : mise en place du paiement en ligne

Dans le cadre de la poursuite de la dématérialisation des services municipaux et afin de répondre à vos attentes, la Ville de Schœlcher met en place à compter du mois de juillet 2020, le paiement en ligne des participations familiales pour les crèches de Anse Madame et Fond Lahaye.

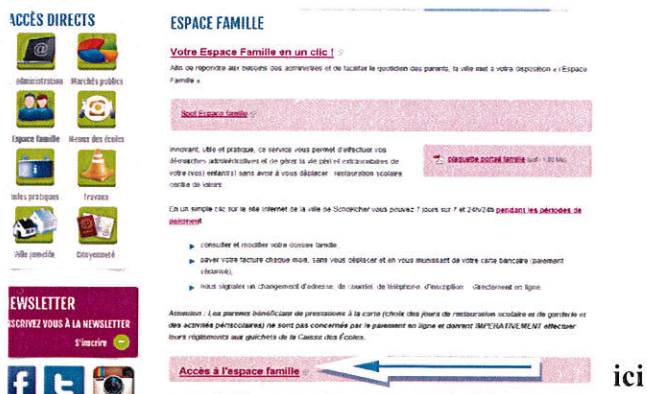
Pour accéder à ce service, vous êtes invités à vous conformer à la procédure suivante :

Simple et pratique, rendez-vous sur le site internet de la Ville de Schœlcher depuis la page d'accueil et cliquez sur l'espace famille :

ACCÈS DIRECTS



Puis cliquez sur « accès à l'espace famille » :



Dans l'encadré « **JE GERE MON COMPTE** », cliquez sur la crèche de votre choix, renseignez vos **identifiant et mot de passe qui figurent en bas de l'une de vos dernières factures**. Et une fois, sur votre compte, cliquez sur la facture que vous souhaitez régler. Vous serez redirigé vers le paiement sécurisé PAY BOX où vous effectuerez votre règlement.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter la crèche d'accueil de votre enfant.

Le Directeur Général Adjoint,

Eric DUFEAL

